



Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 16 décembre 2022

Etaient présents : Benoît BARADON, Jean-Luc BEAUDRE, Marie-Ange DEFFES, Bertrand GILLOT, Pascal LEBOURGEOIS, François LEDENT, Jacques MOUTY, Erwan PLU, Ronan PLU, Marc REQUEUT, Jean-Pierre VOISIN.

Etaient représentés : Nicolas BARADON, Alain DERAND, Nicolas HUNOU, Pierre-Yves JOUSSEY, Franck LELONG, Laurent TABARANT.

1°) Rapport d'activité 2022

➤ L'A.P.N. a réédité une rencontre planeurs le week-end des 20 et 21 août 2022, à CREULLY, qui a une fois de plus rencontré un vif succès.

➤ Durant cette année 2022, des membres ont participé aux événements suivants :

- Rencontre VDP à Mâcon
- Rencontre planeurs à Falaise
- Rencontre planeurs à TEILLE
- Meeting à Rennes
- Rencontre VDP au Cap Blanc Nez
- Rencontre planeurs Cléry Saint-André
- Rencontre planeurs Mung
- Championnat de France maquettes planeurs à Plerguer.

➤ Benoît BARADON, en sa qualité de Président, a participé à l'Assemblée Générale de la Ligue Normandie le 27 novembre dernier.

➤ L'A.P.N. a fait l'acquisition de vestes zippées à capuche. Elles seront remises aux intéressés en début d'année 2023.

➤ Le 31 janvier 2022, Erwan PLU, Ronan PLU et Franck CORBET ont participé avec Benoît BARADON à une démonstration de vol sur le site du Bouffay, afin d'obtenir une autorisation de vol officielle . en présence de Monsieur PORET, Maire de Commes. Ce dernier a donné un accord verbal.

➤ L'A.P.N. a été informée tardivement d'un projet de création d'une réserve naturelle nationale sur une partie du littoral normand. Les sites de vol du Moulin, de Tracy et du Bouffay sont situés dans cette zone.

Il « serait » interdit aux aéronefs motorisés, avec ou sans équipage à bord, de survoler cette réserve à une hauteur inférieure à 300 m.

Seul le site du Moulin « serait » impacté par une interdiction de vol du 15 février au 15 août.

L'A.P.N. a eu le temps d'émettre des observations sur l'enquête publique, par voie électronique.

Affaire à suivre.

2°) Rapport du bilan financier

Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

3°) Rapport moral

En 2022, l'association comptait 41 membres, dont 13 membres actifs et 28 membres associés (dont 1 femme et 3 cadets).

Le bilan FFAM est le suivant : l'A.P.N. est classée 329ème sur 857 associations (640 points).

4°) Election des tiers sortants

Cette année sont tiers sortants :

Gilles ORHANT et Ronan PLU.

Ils sont élus à l'unanimité.

Le Comité Directeur est donc composé de Benoît BARADON, Nicolas BARADON, Marie-Ange DEFFES, Jacques MOUTY, Gilles ORHANT, Ronan PLU.

Le Bureau est constitué ainsi qu'il suit :

- . Président : Benoît BARADON
- . Secrétaire : Marie-Ange DEFFES
- . Trésorier : Ronan PLU.

5°) Projets 2023 :

- Reprendre contact avec la Mairie de Commes en vue d'obtenir un accord officiel du Conseil Municipal.
- Organiser à nouveau une rencontre planeurs (vols remorqués) à Creully le week-end des 19 et 20 août prochains.
- Encourager l'obtention des Ailes ou Brevets en vue de valider le label de centre de formation de l'A.P.N.

6°) Questions diverses :

La cotisation est maintenue à 10 €.

A l'unanimité, la cotisation sera gratuite pour les 3 cadets.